Projet de carrière à Anglefort : inquiétudes en Chautagne

(3) la-vie-nouvelle.fr/projet-de-carriere-a-anglefort-inquietudes-en-chautagne/



La Chautagne. Avec des communes à la limite de l'Ain, le territoire est directement impacté. © DR

Depuis décembre, certains élus de Chautagne haussent le ton face au projet bien engagé de carrière à Anglefort (Ain).

Préservée, la Chautagne a su garder un caractère naturel où l'on aime passer du temps. Mais depuis quelques mois, certains élus, inquiets pour l'avenir de leur territoire face au projet d'ouverture de la grande carrière de Saint-Cyr à Anglefort (Ain), n'hésitent pas à monter au créneau. Et le passage de nombreux camions sur le territoire de la Chautagne les a tout de suite interpellés. « Nous ne sommes pas opposés à tous les projets, mais celui-ci est clairement inutile, s'exprime Olivier Rognard, maire de Ruffieux. Cette installation créerait seulement trois à cinq emplois et seuls 10% des matériaux seraient destinés à une utilisation locale... ». Nuisances sonores, environnementales ou encore poussières liées à l'installation d'une carrière proche du territoire sont également pointées du doigt. « Des tirs de mine à seulement 1000 mètres de Culoz fragiliseraient davantage encore le Colombier récemment sujet aux éboulements », insiste-t-il. Autant d'éléments qui font grincer des dents les élus et qui posent de sérieuses questions vis-à-vis de la dynamique touristique mise en œuvre : « La Compagnie nationale du Rhône vient de recréer des écluses pour rendre le Haut-Rhône navigable, avec des équipemens ayant coûté des dizaines de millions d'euros, qui vont se retrouver à quelques centaines de mètres de cette carrière. Sans compter que d'autres projets sont en cours... ».

Également solidaire, Jean-Claude Croze, maire de Brison-Saint-Innocent, alerte sur le passage d'une partie du trafic de poids lourds le long du lac (Chindrieux, Brison-Saint-Innocent, Aix-les-Bains).

« C'est une voie touristique pas du tout faite pour les camions, s'inquiète-t-il. Cela va fortement dégrader notre cadre de vie et accroître la dangerosité de cette route qui connaît déjà quelques incidents. Sans compter que l'on va très fortement nuire à la Chautagne. Il faut donc savoir dire non et ne pas laisser faire un tel projet! »

À l'heure actuelle, les élus sont dans l'attente de l'arrêté du préfet de l'Ain. Et Olivier Rognard ne s'en cache pas : « Nous nous préparons très clairement à attaquer la décision auprès du tribunal administratif ».

REPÈRES

> Serrières-en-Chautagne serait la commune la plus impactée de Chautagne. Avec Motz et Ruffieux, elles ont été les

premières à se mobiliser.

> Chindrieux et Brison-Saint-Innocent ont aussi dit « non » au projet et au tracé routier imaginé le long du lac, avec vingt-huit passages de poids lourds par jour.